

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 04 AVRIL 2013

L'an deux mille treize et le quatre avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FAURIE, Maire.

Présents : Ch. FAURIE – J. FERNANDES - A. LEGRAND - G. ESTAMPE - D. NADALIN - M. PORTES - M. F. SAURIN - T. MARTY - G. CABESSUT – L. COMBE - N. DEYSSON - R. BERINGUIER – A. M. FERNEKESS - N. REY - L. BONHOMME

Absents excusés : Ph. BOUCHE - D. HENRY - M. CAMP - D. MALHAIRE

Absents : A. MASSOT - R.M. URRIOLABEITIA - C. ECHARDOUR - V. RICCI - B. DE SOUSA - M.B. PANASSIE

Procuration de Ph. BOUCHE à A. LEGRAND
Procuration de D. HENRY à M. PORTES

Secrétaire de séance : Mme M. SAURIN a été nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 MARS 2013

Rapporteur : Christian FAURIE

Monsieur FAURIE demande si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 25 Mars 2013 est approuvé.

**COMMISSION « FINANCES ET DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE »**

Rapporteur : Michel PORTES

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Rapporteur : Christian FAURIE

Avant de présenter les résultats du Compte Administratif, Monsieur FAURIE rappelle que le Budget Primitif 2012, pour ce qui est particulièrement de la section de fonctionnement, a une nouvelle fois été bâti dans un esprit de grande rigueur avec des objectifs d'économie sur les dépenses et une grande prudence dans les recettes. Cette politique a permis de préserver le résultat des années précédentes et de dégager un bon excédent de fin d'exercice bien qu'inférieur à l'année précédente : la section de fonctionnement présente un excédent de 508.580,89 €, soit 122.000 € de moins que l'année précédente.

En ce qui concerne la section d'investissement, le volume des opérations inscrites reste important (1.042.000,00 € dont 1/3 pour les travaux d'extension de l'école maternelle Phase 3) mais maîtrisé puisque l'augmentation de la charge d'emprunt qui en découle est raisonnée.

La section d'investissement présente cette année au compte administratif un excédent de 88.427,44 €. Il convient toutefois de préciser qu'après incorporation des restes à réaliser qui sont négatifs (- 27.063,62 €), cet excédent s'élève alors à 61.363,82 €.

Monsieur FAURIE poursuit en présentant le Débat d'Orientation Budgétaire des budgets de la Commune de Bouloc, à savoir le budget principal de la commune qui comprend essentiellement les différents services municipaux et leurs équipements, le personnel communal et les budgets annexes : la Caisse des Ecoles et le C.C.A.S.

Pour faciliter la compréhension et le débat, n'apparaissent dans le document présenté aux conseillers municipaux que les points particuliers ayant des incidences financières en 2013. Toutes les charges n'ayant pas de modifications importantes par rapport à l'année 2012, ne sont pas traitées.

En ce qui concerne le budget général de la commune, de nombreuses évolutions ont été prises en compte dans la section de fonctionnement :

Les collectivités territoriales, et les communes en particulier, sont confrontées à un contexte financier national et local encore plus tendu. Concernant la croissance, si une reprise modeste est annoncée, de fortes incertitudes demeurent. Pour ce qui est de l'inflation, elle devrait faiblir légèrement en 2013 (1,8 % au lieu de 2 % en 2012) du fait d'un possible repli de l'inflation des biens énergétiques et manufacturés. La consommation des ménages devrait elle aussi très légèrement progresser mais cette reprise est conditionnée à l'amélioration du marché de l'emploi. La reprise de l'investissement productif est également fortement hypothétique.

Les mesures annoncées dans la Loi de Finances pour 2013 confirment l'engagement de l'Etat à ramener le déficit public à 3 points du produit intérieur brut en 2013, soit un effort budgétaire de 30 milliards d'euros qui sera partagé entre la recherche de recettes supplémentaires (10 milliards d'euros d'impôts pesant sur les plus grandes entreprises et 10 milliards d'euros de contribution demandés aux ménages) et la mise en œuvre d'économies en dépenses (10 milliards d'euros).

Le principal impact de la loi de finances pour 2013 porte sur le retour à l'équilibre des finances publiques. Les collectivités locales prendront pleinement part à l'effort collectif par la

stabilisation des concours « sous enveloppe » versés par l'Etat pour la troisième année consécutive.

A partir de 2014, les modalités d'association des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics seront négociées dans le cadre d'un pacte de confiance et de solidarité (article 8 de la LPFP 2012-2017).

Dans ce contexte, la loi de finances pour 2013 ajuste et renforce les mécanismes de péréquation tant vertical qu'horizontal pour les concentrer sur les collectivités les plus défavorisées.

Par ailleurs, il est à noter que les valeurs locatives cadastrales qui servent de base aux impôts directs locaux sont revalorisées de 1,8 %, augmentation identique à 2012 et donc égale à l'inflation prévue en 2013.

Monsieur FAURIE évoque ensuite la politique d'aide aux communes du Conseil Général qui a dû être reconsidérée pour 2013 : les effets de la crise qui s'ajoutent aux différentes mesures fiscales prises en 2010 privent le Département de 100 millions d'euros et dans ce contexte, l'aide aux communes, hors des compétences obligatoires du Conseil Général, doit être revue : le règlement des aides a été modifié dans un sens très restrictif pour les communes et les communautés de communes. S'il est bien compréhensible que dans une telle conjoncture, toutes les collectivités doivent faire des efforts, ceci ne sera pas sans conséquence sur le budget d'investissement qui sera désormais privé d'une partie substantielle de ses recettes.

En conclusion, le budget communal 2013 va devoir affronter un environnement financier encore très tendu. Ainsi, les orientations budgétaires proposées pour 2013 impliquent une politique recentrée sur les priorités.

Il y a lieu également de mentionner l'augmentation des cotisations sociales CNRACL et IRCANTEC au 1^{er} janvier 2013 (rattrapage cotisations du privé) qui engendrera une dépense nouvelle de plus de 12.000,00 €.

Côté recettes, Monsieur FAURIE informe l'Assemblée de l'aide financière visant à accompagner la réforme des rythmes scolaires et qui devrait s'élever à 90 € par élève pour la prochaine rentrée et 45 € par élève pour la rentrée suivante.

Monsieur FAURIE en vient ensuite à des considérations locales avec le contexte particulier lié à la création de la Communauté de Communes du Frontonnais. En effet, il convient de rappeler que 889.000 € de charges ont été transférées à la Communauté de Communes du Frontonnais au 1^{er} Janvier. Le produit fiscal attendu de référence devra prendre en compte cette nouvelle donnée.

Pour ce qui est de notre commune, sont évoquées les évolutions des services municipaux envisagées pour 2013 : baisse des charges de personnel avec transfert de 4 agents à la Communauté de Communes du Frontonnais, poste d'ASVP à la Police Municipale sur l'année entière, inclusion dans nouveau marché enfance – jeunesse d'un poste en emploi – avenir, réorganisation du service administratif avec transfert de compétences du service social à la communauté de communes, création d'un poste en emploi-avenir pour l'archivage des photos et seconder le chargé de communication, augmentation du temps de travail de l'agent responsable du service des écoles (+ 3 h / semaine), mise en place d'un nouvel agent pour la sécurité aux abords de l'école élémentaire et affectation d'un nouveau poste d'ATSEM à l'école maternelle avec l'ouverture de la 7^{ème} classe. La conjugaison de ces différents points aboutit à une diminution globale du budget du poste personnel pour 2013 de l'ordre de 4 %.

Monsieur FAURIE indique que plus généralement, l'objectif vers lequel il faut tendre est la consolidation du résultat de l'exercice de la section de fonctionnement pour financer l'autofinancement des investissements.

Pour y parvenir, il faut maintenir l'effort fiscal des ménages en tenant compte de la nouvelle fiscalité mise en place par la Communauté de Communes. Dans ces conditions, le produit fiscal attendu sera de l'ordre de 1.533.135,00 €.

En tenant compte de l'ensemble des données qui précèdent, le Budget de fonctionnement devrait s'élever à environ 3.500.000,00 €.

Du côté des dépenses d'investissement, certaines paraissent s'imposer (Restes à Réaliser et dépenses prioritaires), d'autres sont envisagées :

- *Les Restes à Réaliser* : travaux d'extension de l'école maternelle Phase 3 (56.961 €) notamment.
- *Les opérations prioritaires* : solde acquisition foncière Castaing (80.000 €), solde acquisition et rénovation du bâtiment de la Poste (110.000 €), réaménagement de la chaufferie et des sanitaires de la salle des fêtes (45.000 €).
- *De nouvelles opérations* :
Elles sont classées cette année encore en plusieurs catégories : sécurité, entretien urgence 1, entretien urgence 2, acquisitions urgence 1 et acquisitions urgence 2.

Une analyse des charges de la dette fait apparaître qu'il serait possible d'inscrire outre les dépenses prioritaires, les dépenses relatives aux catégories sécurité, entretien urgence 1 et acquisitions urgence 1 en augmentant de manière mesurée les annuités d'emprunt pour les années suivantes ; il est donc proposé de se limiter à ces inscriptions budgétaires. Ces opérations portent sur la rénovation du retable et du maître-autel de l'église (subventions et souscription venant fortement atténuer le montant de la dépense), l'acquisition d'équipements sportifs et la rénovation des courts de tennis, le passage au gaz de la 1^{ère} phase de reconstruction de l'école maternelle, les travaux de rénovation de la Mairie, l'acquisition de 2 véhicules pour les services municipaux, la pose de protections murales pour une partie des murs extérieurs de la salle omnisports.

Pour ce qui est des recettes d'investissement, on peut noter une augmentation sensible du F.C.T.V.A. par rapport à l'année précédente (+ 133.000 €). La T.L.E. diminue quelque peu par rapport à 2012 (- 20.000 €) ; au vu des inscriptions prévues en dépenses d'investissement, l'inscription d'un emprunt de près 160.000,00 € devrait être nécessaire pour l'équilibre de la section d'investissement.

Le budget d'investissement devrait s'élever à 1.135.000,00 €.

En ce qui concerne les budgets annexes, il est précisé que le budget de la Caisse des Ecoles augmente faiblement compte tenu de la légère remontée des effectifs scolaires et de la non facturation en 2012 de la classe de découverte de l'école maternelle ; celui du C.C.A.S. connaît une forte diminution du fait notamment du transfert d'une grande partie des activités de ce budget (portage repas des personnes âgées et véhicule associé, forum social, ateliers, transport à la demande et véhicules associés, ateliers) ; en investissement, seront comptabilisés en dépenses, le solde du rachat des cabanons des Jardins Solidaires à l'association « En attendant ».

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal d'approuver l'ensemble des orientations budgétaires présentées, ce qu'il accepte à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 23h15.

Relevé des délibérations :

| | | |
|------------|---------------------|---|
| 2013/03/01 | Finances communales | Approbation du Débat d'Orientation Budgétaire |
|------------|---------------------|---|

Emergements pour la séance du Jeudi 04 Avril 2013 :

| | | | |
|--|---|---|--|
| <i>Christian FAURIE</i> | <i>Josette FERNANDES</i> | <i>Michel PORTES</i> | <i>Ghislaine CABESSUT</i> |
| <i>Alain LEGRAND</i> | <i>Daniel NADALIN</i> | <i>Gilbert ESTAMPE</i> | <i>Marie SAURIN</i> |
| <i>Robert BERINGUIER</i> | <i>Thierry MARTY</i> | <i>Anne-Marie FERNEKESS</i> | <i>Louis BONHOMME</i> |
| <i>Dominique HENRY</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à M. PORTES</i> | <i>Philippe BOUCHE</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à A. LEGRAND</i> | <i>Claire ECHARDOUR</i> <i>Absente</i> | <i>Maryse CAMP</i> <i>Absente excusée</i> |
| <i>Nadine REY</i> | <i>Dominique MALHAIRE</i> <i>Absent excusé</i> | <i>Valérie RICCI</i> <i>Absente</i> | <i>Nadine DEYSSON</i> |
| <i>Marie PANASSIE</i> <i>Absente</i> | <i>Bernadette DE SOUSA</i> <i>Absente</i> | <i>Rose-Marie URRIOLEITIA</i> <i>Absente</i> | <i>Laurent COMBE</i> |
| <i>Alain MASSOT</i> <i>Absent</i> | | | |